



université PARIS-SACLAY

LA FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE DE L'UVSQ COMMÉMORE LES 230 ANS DE LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME

Colloque « la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, 230 ans après. Entre espoir d'éternité et risque de rupture » Mercredi 18 mars 2020 - Salle du jeu de paume, Versailles La Faculté de Droit et de Science politique de l'UVSQ organise un colloque interdisciplinaire réunissant des universitaires – juristes, historiens et philosophes –, mais aussi des praticiens du droit – magistrats, avocats, administrateurs parlementaires. En présence d'Alain Juppé, membre du Conseil constitutionnel et ancien Premier ministre, les intervenants interrogeront les forces et faiblesses de la Déclaration, dans le contexte actuel.



**La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789
230 ans après**

Entre espoir d'éternité et risque de rupture

Avec le soutien de l'Établissement public du Château et de la Ville de Versailles, et de la Fondation Anthony Mainguené.

Le caractère exceptionnel de ce texte, auquel fait toujours écho la « jeune » Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 avec qui elle est souvent confondue, a été confirmé par sa longévité et son aptitude à surpasser les changements de régimes et de Constitutions. Malgré les tentatives de réécriture ou de mise à l'écart, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 a finalement été hissée au sommet de notre ordonnancement juridique, s'imposant comme une boussole juridique, philosophique et politique.

Pourtant, alors que trente années nous séparent du « Bicentenaire », non seulement l'espace social et l'ordonnancement juridique qui l'environnent ont radicalement changé depuis 1789, mais ceux-ci se trouvent fragilisés à leur tour du fait d'une accélération de l'histoire caractéristique du tournant du XXI^e siècle. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen évolue aujourd'hui dans un contexte national et international de nouvelles revendications et de défiance vis-à-vis des institutions publiques démocratiques qui semble lui être bien moins favorable.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Inscription, programme et informations complémentaires sur le site de l'UFR de Droit et du laboratoire VIP

Le colloque qui se tiendra dans l'emblématique Salle du Jeu de Paume, à Versailles, est organisé avec le soutien de l'Établissement public du Château et de la Ville de Versailles, et de la Fondation Anthony Mainguené.

